

DEMANDE D'UNE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

En vertu de l'article 109 du Règlement, votre Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des Processus-verbaux et témoignages pertinents (documents n° 1 à 14 du Sous-comité sur la Condition physique et le Sport amateur et le football n° 17 du Comité permanent de la Santé et du Bien-être social, des Affaires sociales, du Travailleur âgé et de la Condition féminine qui composent le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

BOB PORTER